



Secrétariat général (SG)

Genève, le 16 octobre 2023

Référence: **CL-23/38**

Contact: SG/BR
M. Sergio Buonomo

Tél.: +41 22 730 6229

Courriel: Sergio.buonomo@itu.int

**Aux Administrations des États Membres
de l'Union**

À l'attention des chefs de délégation

Objet: **Réunion informelle des chefs de délégation, Assemblée des radiocommunications de 2023 (AR-23)**

Madame, Monsieur,

Suite à la Lettre circulaire N° 22/42 de l'UIT en date du 25 novembre 2022, j'ai l'honneur de vous informer que les préparatifs en vue de la prochaine Assemblée des radiocommunications (AR-23), qui se tiendra dans la ville de Dubaï (Émirats arabes unis) du 13 au 17 novembre 2023, sont sur le point d'être achevés.

À cet égard, je suis heureuse de vous informer que les chefs de délégation à l'AR-23 sont invités, par la présente, à assister à une réunion informelle qui aura lieu le dimanche **12 novembre 2023 à 15 heures (heure locale)** au Dubaï World Trade Centre, dans une salle qui sera annoncée sur place.

Le but de cette réunion est de permettre un échange de vues, afin que la Secrétaire générale puisse formuler des recommandations à l'intention des participants à la réunion officielle des chefs de délégation, conformément au numéro 49 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union et, en particulier, de procéder à un examen préliminaire des propositions concernant la structure, les présidents et les vice-présidents de l'Assemblée et de ses commissions. Les documents nécessaires à la tenue de la réunion informelle des chefs de délégation seront accessibles sur le site web des chefs de délégation à l'AR-23, à l'adresse <https://extranet.itu.int/sites/wrc-ra/RA-23/HOD/> (accès restreint).

La réunion officielle des chefs de délégation se tiendra le lundi 13 novembre 2023 à 9 heures et sera suivie de la cérémonie d'ouverture/première séance plénière de l'AR-23 (voir l'Annexe).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexe: 1

ANNEXE

Programme préliminaire du premier jour de l'AR-23**Lundi 13 novembre 2023**

9 h 00	Réunion des chefs de délégation
10 h 00	Cérémonie d'ouverture/première séance plénière
14 h 00-17 h 00 ¹	Séances des commissions
17 h 30	Première séance de la Commission de direction de l'AR-23 conformément au § A1.2.2.2 de la Résolution UIT-R 1-8

¹ Sous réserve de l'approbation de la structure de l'Assemblée à la séance plénière, les premières séances des Commissions 4 et 5 pourront avoir lieu pendant cette période.